

Ministère libanais de l'Information
Bilan des projets réalisés durant six mois

Nous ne pouvons au 21e siècle compter sur les technologies du passé pour développer l'avenir et pour faire face à ses défis , notamment dans le secteur de l'information qui comprend désormais des outils utilisant la technologie moderne, à l'instar des plateformes digitales pour acheminer l'information dans les contrées lointaines en quelques secondes.

Le ministère libanais de l'Information a, de ce fait, élaboré un plan d'action pour renforcer le secteur des médias, privés et publics, et le consolider afin qu'il puisse faire face aux défis de l'époque en faveur de l'Etat et de ses objectifs, sans compromettre la liberté de la presse et en protégeant le travail des journalistes.

Dr. Manal Abdel Samad Najd

Ministre de l'Information

#	Projet	Début du travail	Fin du travail	Description
1	Plan stratégique du ministère de l'Information	Février 2020	Juin 2020	<p>Elaboration du plan stratégique du ministère de l'Information conformément aux propositions de la commission issue du ministère comprenant des journalistes, des académiciens, des spécialistes et des juristes. Le plan se résume comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Remplacement du ministère et du Conseil National de l'Audiovisuel par un organe de réglementation des médias tant public que privé, à condition que la commission jouisse d'une indépendance totale et de pouvoirs de rapport et d'exécution. *Création d'une plateforme centralisée d'information publique indépendante, modernisée et numérique, appelée <i>Liban Media</i>, comprenant l'Agence Nationale d'Information, Radio Liban, Direction des Etudes et Publications Libanaises et Télé Liban, dans le but d'unifier les efforts des médias dans les institutions médiatiques publiques et de réduire les coûts financiers. *Création d'un bureau d'État pour les affaires de la communication pour assurer la communication entre le gouvernement et le peuple et interministérielle.

2	Mise en place d'un mécanisme de formation au ministère de l'Information pour les étudiants universitaires et les spécialistes (Stage)	Février 2020	Juillet 2020	La décision de la ministre a été émise après l'approbation du Conseil d'Etat.
3	Projet de loi de l'Ordre des rédacteurs de la presse libanaise	Mars 2020	Mai 2020	Un projet de loi a été reformulé pour élargir la base d'adhésion des membres de l'Ordre des rédacteurs et le transformer en un ordre de journalistes qui englobe tous ceux qui travaillent dans le secteur de la presse écrite, audiovisuelle et numérique. Il a été renvoyé à l'Ordre pour avis.
4	Modification et modernisation du site web du ministère de l'Information	Mars 2020	Finalisation	Relance du site web du ministère dans une nouvelle allure interactive notamment au niveau du contenu et de la forme, dirigé par la Direction des Etudes et Publications Libanaises. Une page a été consacrée aux informations et aux statistiques relatives à Covid-19. Une autre page web a été consacrée à la vérification des infox.
5	Lancement d'une série de campagnes de sensibilisation sur les dangers du coronavirus en collaboration avec la direction de l'Orientation de l'armée libanaise et le ministère de la Santé (A travers 2 hashtags: #مش مزحة et #معا) et avec l'UNICEF et l'OMS.	Mars 2020	La campagne se poursuit	Plusieurs mesures ont été prises dans le cadre des campagnes de sensibilisation sur le coronavirus, en publiant une série de vidéos entre autres des vidéos en langue des signes pour les sourds-muets.
	Mise en place d'une nouvelle page web sur le site Web du ministère de l'Information pour suivre l'actualité sur le coronavirus : Corona.ministryinfo.gov.lb			

	Vérification et publication d'une liste de rumeurs (Rumor Log)			
	Lancement d'une campagne de sensibilisation comprenant des vidéos destinées aux personnes ayant des besoins spéciaux, en coopération avec des associations et des spécialistes			
6	Lancement d'une campagne de sensibilisation comprenant des vidéos et le hashtag #صححوا المعلومة	Mars 2020	Le partenariat se poursuit	Plusieurs mesures ont été prises pour lutter contre les fausses informations et les rumeurs dans le cadre d'un partenariat avec l'OMS, la UNICEF, et le PNUD.
	Formation des rédacteurs et des correspondants de l'Agence Nationale d'Information (ANI) à la vérification des fausses informations, en coopération avec l'Agence France-Presse (AFP)			
	Organisation d'un forum sur la lutte contre les fausses informations avec la participation de journalistes, de politiciens et de psychologues, libanais et étrangers, et des représentants des Nations unies, de Facebook, Twitter, CNN, AFP et autres			
	Lancement d'une page électronique sur le site web de l'Agence Nationale de l'Information consacrée à la vérification des fausses informations : Factchecklebanon.nna-leb.gov.lb			
7	Diffusion des cours d'enseignement à distance sur Télé Liban	Mars 2020	Juin 2020	Contribution à la campagne d'éducation à distance lancée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à travers le Centre éducatif pour la recherche et le développement, en réservant 300 heures de diffusion sur Télé-Liban où 600 épisodes ont été diffusés pour l'enseignement à distance, chaque épisode d'une durée de 30 minutes.

8	Création d'une Académie Nationale d'Information	Mars 2020	En cours de finalisation	Préparation d'un projet d'accord à signer avec l'UNESCO, ainsi que l'achèvement des cartes techniques du projet.
9	Sauvegarde des archives de Télé Liban et du ministère de l'Information	Mars 2020	En cours de finalisation	Un comité a été formé pour gérer les archives et communiquer avec l'Institut National de l'Audiovisuel (INA France) Et la Fondation des Archives Nationales (Liban) pour le suivi du projet d'archivage numérique destiné au ministère de l'Information et Télé Liban.
10	Des rencontres consultatives sur le plan de sauvetage financier et de réformes économiques	Avril 2020	Avril 2020	Une série de réunions de concertations (Town Hall meetings) a été organisée au Grand Sérail, réunissant des experts économiques et financiers et des instances de la société civile. Ils ont discuté du plan et émis des recommandations qui ont été avancées au Conseil des ministres.
11	Nomination du directeur général de Télé Liban	Avril 2020	En cours de finalisation	Un mécanisme en trois étapes a été établi pour pourvoir le poste de directeur général / président du conseil d'administration de Télé Liban et des membres. La première et la deuxième phase de présélection ont été achevées avec 45 candidats qualifiés pour l'entretien oral. La candidature des trois finalistes sélectionnés suite à l'épreuve orale sera soumise au conseil des ministres.
12	Amendements à la proposition de loi sur l'information remis au président de la commission parlementaire de l'Administration et de la Justice	Mai 2020	Septembre 2020	Des modifications substantielles ont été apportées à la proposition de loi sur l'Information conformément à la formule reçue par la commission parlementaire de l'administration et de la justice en se basant sur les propositions du comité formé au ministère de l'Information pour ce but et qui comprend des journalistes, des juristes et des spécialistes. Les propositions ont été présentées à la commission parlementaire de

				<p>l'Administration et de la Justice.</p> <p>Les modifications les plus marquantes sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> *L'unification de la loi (presse écrite, audiovisuelle et électronique). *Suppression du terme « crimes des médias » et le remplacer par « actes des médias ». *Exclure les dispositions spéciales relatives aux médias dans le casier judiciaire. *Suppression des peines de prison pour les journalistes et les substituer par des pénalités financières. *Respecter la loi internationale sur les droits de l'Homme et les critères internationaux sur la liberté d'expression. <p>La ministre de l'Information a remis la copie modifiée de la proposition de loi sur l'Information au président de la commission parlementaire de l'Administration et de la Justice souhaitant l'approbation de cette loi dans les plus brefs délais pour le bien du secteur.</p>
13	Projet de loi d'exemption des institutions médiatiques des taxes et arrérages accumulés	Mai 2020	Finalisé	<p>Un projet de loi qui exempte les organes de presse des frais de location dus depuis des années a été transféré par le ministère de l'Information au Conseil des ministres.</p>
14	Création d'un incubateur médiatique	Mai 2020	En cours de finalisation	<p>Début des travaux sur un projet de mise en place d'un incubateur médiatique visant à encourager la production médiatique au Liban grâce à une série d'incitations juridiques, techniques et professionnelles (exonérations fiscales, locations de studios, etc.).</p>

15	Proposition de loi pour la titularisation des employés du ministère de l'Information	Mai 2020	En cours de finalisation	Participation de la ministre de l'Information aux réunions consultatives de la commission parlementaire de l'Information et de la communication pour discuter des bénéfices que les employés du ministère de l'Information peuvent tirer du système de retraite et des prestations de la Coopération des Employés de l'Etat.
16	Suivi de dossiers judiciaires relatifs à Télé-Liban, en suspens depuis plus de 15 ans	Mai 2020	En voie de finalisation	Envoi de lettres au Conseil des ministres dans le but de régler les conflits financiers contre Télé-Liban. Propositions qui assurent des économies financières au Trésor libanais et la levée de la saisie de propriétés de la chaîne nationale.
17	Signature d'un mémorandum d'entente avec le ministère de l'Industrie	Juin 2020	Finalisé	Le mémorandum comprend le travail sur la promotion d'un plan industriel visant à encourager l'investissement et la production locale et l'importance de l'industrie de l'information et de l'information industrielle via des campagnes médiatiques organisées par le ministère de l'Information.
18	Inauguration d'un site de diffusion de Radio Liban à Choukine	Juin 2020	En cours de finalisation	Le projet vise à renforcer la diffusion de Radio Liban au Liban sud.
19	Application de la loi sur l'accès aux informations	Juillet 2020	Le projet se poursuit	Le projet se poursuit suite à la publication du décret d'application N°6940 date du 8 septembre 2020 de la loi N°28 date 10/2/2017 relatif au droit d'accès aux informations. Le ministère de l'Information a tenu à publier tous les textes et les informations accessibles au public et charger un employé d'information pour répondre aux questions et demandes des parties intéressées.
20	Création de trois départements au sein du ministère de l'Information : Département de l'informatique Département de l'information Electronique et numérique Département de la communication		Août 2020	Le décret N° 6845 sur la création de ces départements a été émis. Il vise à développer l'information numérique et à renforcer l'information interne et externe.

	et du dialogue			
21	Possibilité pour les radios privées de bénéficier des antennes de Radio Liban	En voie de finalisation		Des réunions ont été tenues avec le ministère des Télécommunications et les personnes concernées sur l'affaire.
22	Règlement des dossiers des contractuels	Finalisé		Plusieurs dossiers en suspens depuis des années sur les droits des techniciens et des contractuels de Radio Liban ont été réglés.
23	Mécanisme de coopération entre le ministère de l'Information et Télé Liban	Août 2020	La mise en œuvre du projet se poursuit	Un mécanisme de modernisation du travail commun entre le ministère et Télé Liban a été préparé, pour bénéficier des ressources humaines en faveur d'une meilleure productivité, à un coût minimum.